Sur Internet, une application compare les revenus de la région dieppoise

Revenus : Dieppe très mal classée par le comparateur Compas.fr

Selon le comparateur des territoires, la cité d'Ango aurait les revenus parmi les plus bas de la Seine-Maritime. Le revenu médian plafonne à 1 250 euros. L'étude qui s'appuie sur les chiffres de l'Insee confirme certaines disparités constatées. Elle permet de visualiser les inégalités de revenus à l'échelle d'une commune.

Dieppe a-t-elle les revenus parmi les plus bas de toute la Seine-Maritime ? C'est du moins ce qu'affirme le comparateur des territoires. Elaboré par une société d'études (le Compas), il permet de calculer sur Internet le revenu médian d'une commune et ainsi de visualiser sa position sur le territoire en termes d'égalité. Ce sont les données de l'Insee sur les revenus par personne de l'année 2010 (et non pas par foyer), pour la France métropolitaine qui ont été prises en compte, hors impôts et prestations sociales.

1 256 euros à Dieppe

Les résultats fournis indiquent que le revenu médian pour Dieppe est de 1 256 euros. Le salaire moyen perçu par les 10 % les plus pauvres est de 273 euros mensuel. Pour les 10 % les mieux lotis, les revenus s'établissent en moyenne à 2 583 euros. Ces niveaux sont en deçà des standards départementaux et nationaux (voir ci-contre). En revanche avec 0,39, l'indice d'inégalité dieppois se situe dans la moyenne nationale (0,37) ce qui veut dire que les revenus sont plus homogènes qu'ailleurs.

Qu'en est-il des villes voisines ? Les disparités affichées ou supposées avec les villes d'Offranville, Varengeville-sur-Mer, Arques-la-Bataille ou Bacqueville sont-elles aussi importantes qu'on pourrait le penser de prime abord ?

Varengeville et Hautot en tête

A Varengeville-sur-Mer, ville supposée aisée dans l'inconscient collectif haut-normand, l'indicateur détermine un revenu médian de 1 840 euros, soit 550 euros de plus qu'à Dieppe mais ne donne pas d'autres indications. Braquemont fait moins bien avec un revenu médian de 1 651 euros mensuels, Martin-Eglise suit avec 1 647 euros.

Pour les communes de petite taille, certaines données ne sont pas disponibles indique Compas. A Hautot-sur-Mer, le revenu médian est moindre avec 1 648 euros mais les 10 % les plus riches perçoivent en moyenne 3 410 euros, soit 250 euros de plus que la moyenne nationale. Les 10 % les plus pauvres ne s'en tirent pas si mal avec 781 euros en moyenne.

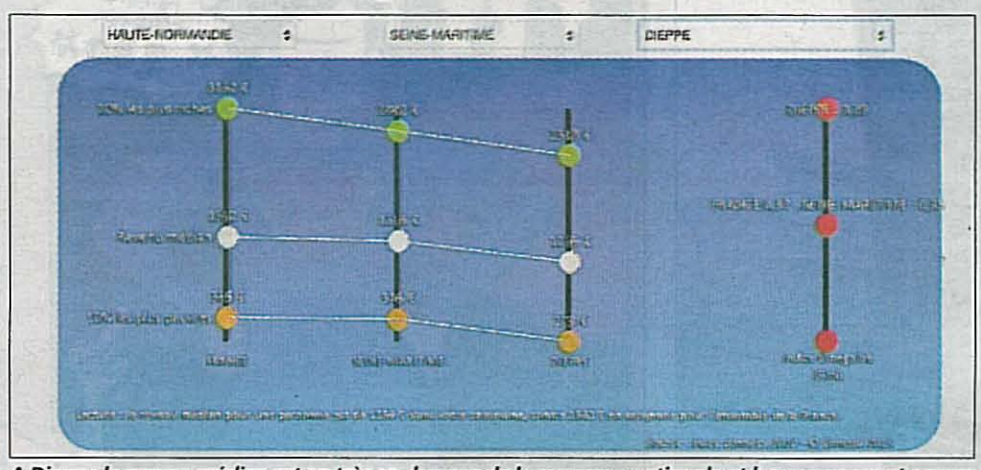

A Dieppe le revenu médian est en très en dessous de la moyenne nationale et les pauvres sont encore plus pauvres dans la cité d'Ango comme le montre ce graphique du Compas, le Centre d'observation et de mesure des politiques sociales...

Les campagnes « plongent »

Situation différente à Bacqueville-en-Caux où un seul indicateur est disponible, celui du salaire médian qui plafonne à 1 415 euros. On est en dessous de la moyenne départementale et cela confirme l'appauvrissement des communes rurales constaté depuis déjà plusieurs années.

Le salaire médian est meilleur à Saint-Martin-en-Campagne, (1 570 euros), une commune proche de Dieppe, qui bénéficie de la manne du nucléaire et où certains des habitants sont employés à la centrale de Penly.

Un « paradis rouge » en a-t-il remplacé un autre ? La comparaison de Dieppe avec la localité communiste d'Arques-la-Bataille vaut assurément le détour. A Arques, le revenu médian (1 449 euros) est supérieur de 200 euros au revenu dieppois. Le revenu moyen perçu par les 10 % les plus pauvres est de 621 euros. C'est mieux qu'à Dieppe.

Offranville confirme ce que l'on pressentait depuis longtemps déjà. Son cas est à part dans la région dieppoise pour une ville de plus de 3 000 habitants. Les 10 % les plus riches gagnent en moyenne 3 116 euros, flirtant avec la moyenne nationale (3 162 euros). Avec 1 641 euros, le revenu médian est au-dessus de la moyenne de la Seine-Maritime (1 516 euros) et dépasse la moyenne nationale (1 562 euros) !

Enfin, les 10 % les plus pauvres des Offranvillais touchent en moyenne 728 euros soit 450 euros de plus... qu'à Dieppe. Pour autant, l'indice d'inégalité (0,33) est en dessous de la moyenne nationale ce qui signifie des revenus homogènes. La ville compte peu d'habitats collectifs et beaucoup de résidences.

Un tableau flatteur qui fait figure d'exception dans la région dieppoise.

Christophe Belhomme avec 76actu

Source : www.compas.fr

Revenu médian, commune par commune de Seine-Maritime

Les 12 plus bas

Saint-Agathe-d'Aliermont :	1 121 euros
Cléon :	1 123 euros
Elbeuf :	1 126 euros
Sept-Meules :	1 146 euros
Clais :	1 152 euros
Wanchy-Capval :	1 182 euros
Conteville :	1 190 euros
Grandcourt :	1 191 euros
Brunville :	1 206 euros
Le Tréport :	1 217 euros
Dieppe :	1 256 euros
Le Petit-Quevilly :	1 283 euros

Les 12 plus hauts

Saint-Martin-du-Vivier :	2 893 euros
Montigny :	2 516 euros
Bois-Guillaume :	2 455 euros
Sainte-Adresse :	2 386 euros
Isneauville :	2 295 euros
Saint-Martin-de-Boscherville :	2 285 euros
Fontaine-la-Mallet :	2 252 euros
Les Authieux-sur-le-Port-Saint :	2 251 euros
Le Mesnil-Esnard :	2 205 euros
Saint-Martin-du-Manoir :	2 201 euros
Mont-Saint-Aignan :	2 152 euros
Bosc-Guérard-Saint-Adrien :	2 147 euros

Les revenus à Tôtes, Envermeu, Luneray, Saint-Nicolas...

En dessous de la moyenne départementale

A Luneray, les résultats fournis par l'application indiquent que le revenu médian est de 1 487 euros. Les 10 % les plus riches gagnent en moyenne 2 626 euros et les plus pauvres au maximum 765 euros soit 200 euros de plus que la moyenne nationale. Chiffres sensiblement identiques à Envermeu, où le salaire médian plafonne à 1 469 euros. Les 10 % des plus riches touchent 2 699 euros et les plus pauvres 688. A Auffay le revenu médian est assez faible : 1 383 euros mensuels, tout comme à Tôtes 1 337 euros où les chiffres ne sont pas loin des références dieppoises. Ils traduisent l'augmentation de la précarité dans les campagnes et un nombre important de petits retraités, mais doivent être relativisés, les données concernant les pauvres et les riches ne sont pas disponibles. Même situation à Longueville-sur-Scie où le revenu médian est de 1 327 euros.

A Fontaine-le-Dun, le revenu médian est de 1 400 euros. Saint-Nicolas-d'Aliermont fait à peine mieux et se situe avec 1 478 euros, en dessous de la moyenne départementale. Le maire centriste, Blandine Lefebvre, pourra toujours se consoler en constatant que les riches sont moins riches qu'ailleurs dans sa commune. Les plus riches ont au minimum des revenus de 2 450 euros mensuels tandis que le revenu des plus pauvres est de 660 euros. A Saint-Valery-en-Caux, le revenu médian est dans la moyenne : 1 463 euros mais les pauvres sont plus pauvres qu'ailleurs avec 543 euros et les riches, un peu plus riches, avec 2 906 euros.

Mode d'emploi

Cette application active est simple d'usage : il suffit de rentrer le nom de la région, du département et de la commune pour que s'affiche ensuite le graphique correspondant. Sont présentés les résultats pour la France, le département et celui de la commune concernée. Le revenu médian est celui qui partage l'effectif en deux et permet de réaliser une moyenne.

« 10 % les plus pauvres » indique la valeur maximale perçue par cette tranche, « 10 % les plus riches » la valeur minimale. L'indice de Gini (à droite sur le graphique) compare la distribution des revenus dans le territoire. Plus ce chiffre est proche de zéro, plus on est proche de l'égalité. Plus il est proche de un, plus les revenus sont inégaux.

André Gautier (UMP)

« La ville s'appauvrit »

A la lecture de ces chiffres, André Gautier, le leader de l'UMP à Dieppe, juge que la ville s'appauvrit : « *De façon considérable, c'est même le premier constat que l'on peut faire car c'est plus important que ceux que l'on imaginait* ». Pour l'élu local il y a, bien sûr, l'effet de la crise « *qui est indéniable* », mais pas seulement. « *Sans remettre en cause l'action sociale, la politique menée aujourd'hui par la municipalité met en péril cette action. On ne peut pas continuer à avoir une politique fiscale qui fait fuir les habitants qui payent des impôts. Sur le plan du foncier, ceux qui sont propriétaires payent 65 % de plus que dans les villes de la même strate. Evidemment comme il y a aussi la taxe d'habitation, ils fuient. Cela crée un déséquilibre au niveau des recettes par rapport aux dépenses sociales qui sont distribuées par le centre communal d'action sociale et le secours d'urgence du Département* » souligne le conseiller municipal d'opposition.

Pour André Gauthier, la politique fiscale et financière de la Ville « *a des répercussions importantes sur l'attractivité.* » Pour ce dernier, « *il y a aussi de moins en moins d'emplois à Dieppe* » et l'avenir s'annonce, selon lui, « *compliqué* ». Mais pour l'élu local, Sébastien Jumel n'est pas le seul responsable : « *J'en veux à tous ceux qui à gauche ont soutenu le gouvernement Hollande qui a mis une croix sur le projet d'EPR à Penly qui était l'un des projets les plus pourvoyeurs d'emploi sur toute la zone.* »

A l'heure où nous mettions sous presse, Sébastien Jumel, le maire PCF de Dieppe, ne s'est pas encore exprimé sur le sujet.